

- 2 -
Le 8 novembre 2004

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 1576-2004/216

Madame Stéphanie Gareau
Cabinet du whip en chef de
l'Opposition officielle
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, bureau 2.125
Québec (Québec) G1A 1A4

N/Réf. : Oct - 15

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous avons le plaisir de donner suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 13 octobre concernant l'obtention de la répartition budgétaire détaillée du Fonds de développement économique et touristique de la région de la Capitale-Nationale pour l'année 2004-2005, notamment les informations relatives aux sommes dévolues en 2004-2005 au programme de soutien à des activités de rayonnement de la Capitale-nationale (PRACN) et au programme de soutien à des activités de la région (PSAR).

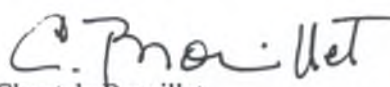
La répartition du Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale est la suivante :

4 929 700 \$ Fonds de développement économique
675 000 \$ Programme de soutien aux activités de rayonnement de la
Capitale-Nationale
250 000 \$ Programme de soutien aux activités de la région

Pour une enveloppe totale de 5 854 700 \$.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,


Chantale Brouillet

p. j.

Bureau de la protection des renseignements personnels

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A 303
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6370
Télécopieur : (418) 643-1443
Courriel : bureau.sous-ministre@mrnfp.gouv.qc.ca



Céline



ASSEMBLÉE NATIONALE
no 1576-20041216

Cabinet du whip en chef
de l'opposition officielle

Québec, le 8 octobre 2004

Madame Hélène Guenette
Responsable de l'accès à l'information
Ministère des Ressources naturelles
5700, 4^e avenue, bureau A-303
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Madame,

La présente constitue une demande d'accès à l'information en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Nous souhaitons obtenir la répartition budgétaire détaillée du Fonds de développement économique et touristique de la région de la Capitale-Nationale pour l'année 2004-2005. Nous souhaitons notamment obtenir les informations relatives aux sommes dévolues en 2004-2005 au :

- Programme de soutien à des activités de rayonnement de la Capitale-Nationale (PRACN)
- Programme de Soutien à des activités de la région (PSAR)

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphanie Gareau, avocate
Conseillère politique



Hôtel du Parlement
Bureau 2.125
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 643-2301
Télécopieur: (418) 643-1905

Gilbert ✓

Déposée par ministre Hamad
pendant l'interpellation
Re: non signée

Le 2 novembre 2004

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 1576-80041016

Madame Stéphanie Gareau
Cabinet du whip en chef de
l'Opposition officielle
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, bureau 2.125
Québec (Québec) G1A 1A4

N/Réf. : Oct - 15

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous avons le plaisir de donner suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 13 octobre concernant l'obtention de la répartition budgétaire détaillée du Fonds de développement économique et touristique de la région de la Capitale-Nationale pour l'année 2004-2005, notamment les informations relatives aux sommes dévolues en 2004-2005 au programme de soutien à des activités de rayonnement de la Capitale-nationale (PRACN) et au programme de soutien à des activités de la région (PSAR).

La répartition du Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale est la suivante :

4 929 700 \$ Fonds de développement économique
675 000 \$ Programme de soutien aux activités de rayonnement de la
Capitale-Nationale
250 000 \$ Programme de soutien aux activités de la région

Pour une enveloppe totale de 5 854 700 \$.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Chantale Brouillet

p. j.

Bureau de la protection des renseignements personnels

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A 303
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6370
Télécopieur : (418) 643-1443
Courriel : bureau.sous-ministre@mrnfp.gouv.qc.ca



Le 15 octobre 2004

ASSEMBLÉE NATIONALE

N^o 1576-2004/216

Madame Stéphanie Gareau
Cabinet du whip en chef de
l'Opposition officielle
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, bureau 2.125
Québec (Québec) G1A 1A4

N/Réf. : Oct - 15

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous avons bien reçu, le 13 octobre, votre demande d'accès à l'information concernant l'obtention de la répartition budgétaire détaillée du Fonds de développement économique et touristique de la région de la Capitale-Nationale pour l'année 2004-2005, notamment les informations relatives aux sommes dévolues en 2004-2005 au programme de soutien à des activités de rayonnement de la Capitale-nationale (PRACN) et au programme de soutien à des activités de la région (PSAR).

Dès à présent, des recherches sont entreprises pour retracer les documents que vous désirez obtenir. Vous pouvez être assurée qu'une réponse à votre demande vous parviendra d'ici le 2 novembre prochain.

Par ailleurs, en vertu de l'article 46 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que si le délai de vingt jours imparti par la loi pour vous répondre n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

C. Brouillet
Chantale Brouillet

p. j.

Bureau de la protection des renseignements personnels

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A 303
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6370
Télécopieur : (418) 643-1443
Courriel : bsm@mrmfp.gouv.qc.ca



Clairelle
MF Angélique

Le 2 novembre 2004

Madame Stéphanie Gareau
Cabinet du whip en chef de
l'Opposition officielle
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, bureau 2.125
Québec (Québec) G1A 1A4

N/Réf. : Oct - 15

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

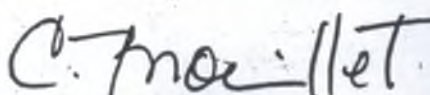
Pour donner suite à votre demande d'accès à l'information que nous avons reçue le 13 octobre, nous vous informons, conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, que nous ne pourrions pas traiter de manière appropriée votre demande dans le délai de vingt jours prévu par la loi.

Compte tenu de certaines contraintes, un délai supplémentaire de dix jours nous est en effet nécessaire.

Soyez assurée cependant que nous répondrons à votre demande au plus tard le 12 novembre prochain.

Nous nous excusons de ce délai supplémentaire, et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,


Chantale Brouillet

Bureau de la protection des renseignements personnels

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A 303
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6370
Télécopieur : (418) 643-1443
Courriel : bureau.sous-ministre@mrnfp.gouv.qc.ca


F. Constant

